

ZIZANIE

Zones urbaines et Infrastructures face au ZAN : une Inflexion Ecologique ?

Fanny Guillet (CNRS) Coordination,
Pierre Chassé (MNHN),
Charles Claron (ENPC),
Harold Levrel (Université de Paris Saclay),
Marthe Lucas (Université d'Avignon),
Brian Padilla (Patrinat MNHN)
Avec la participation de Sarah Batelier, Salomé Gelot,
Lenna Girard, Vincent Jalabert



ITTEGOP

Colloque 2024 - Antibes

Genèse du projet ZIZANIE : limites de la séquence ERC

- En 2022, sur environ 10 000, 10% ont fait l'objet d'une EE
- 16% de la biodiversité inventoriée

Atteintes à la biodiversité

Genèse du projet ZIZANIE : limites de la séquence ERC

- En 2022, sur environ 10 000, 10% ont fait l'objet d'une EE
- 16% de la biodiversité inventoriée

Atteintes à la biodiversité

Ce qu'on évalue ?

Genèse du projet ZIZANIE : limites de la séquence ERC

- En 2022, sur environ 10 000, 10% ont fait l'objet d'une EE
- 16% de la biodiversité inventoriée
- Dans 83% des cas, l'EE conclut à une absence notable d'incidence
- Moins de 8% des espèces inventoriées font l'objet de mesures ERC
- Compensation
 - 80% sur des sites naturels ou agricoles
 - 64% sur les zones en meilleur état de conservation

Atteintes à la biodiversité

Ce qu'on traite vraiment



Le ZAN apporte les notions de limitation et de réversibilité : un tournant pour l'aménagement des territoires ?

Approche juridique

Définition de l'artificialisation

Inscription dans le code de l'urbanisme

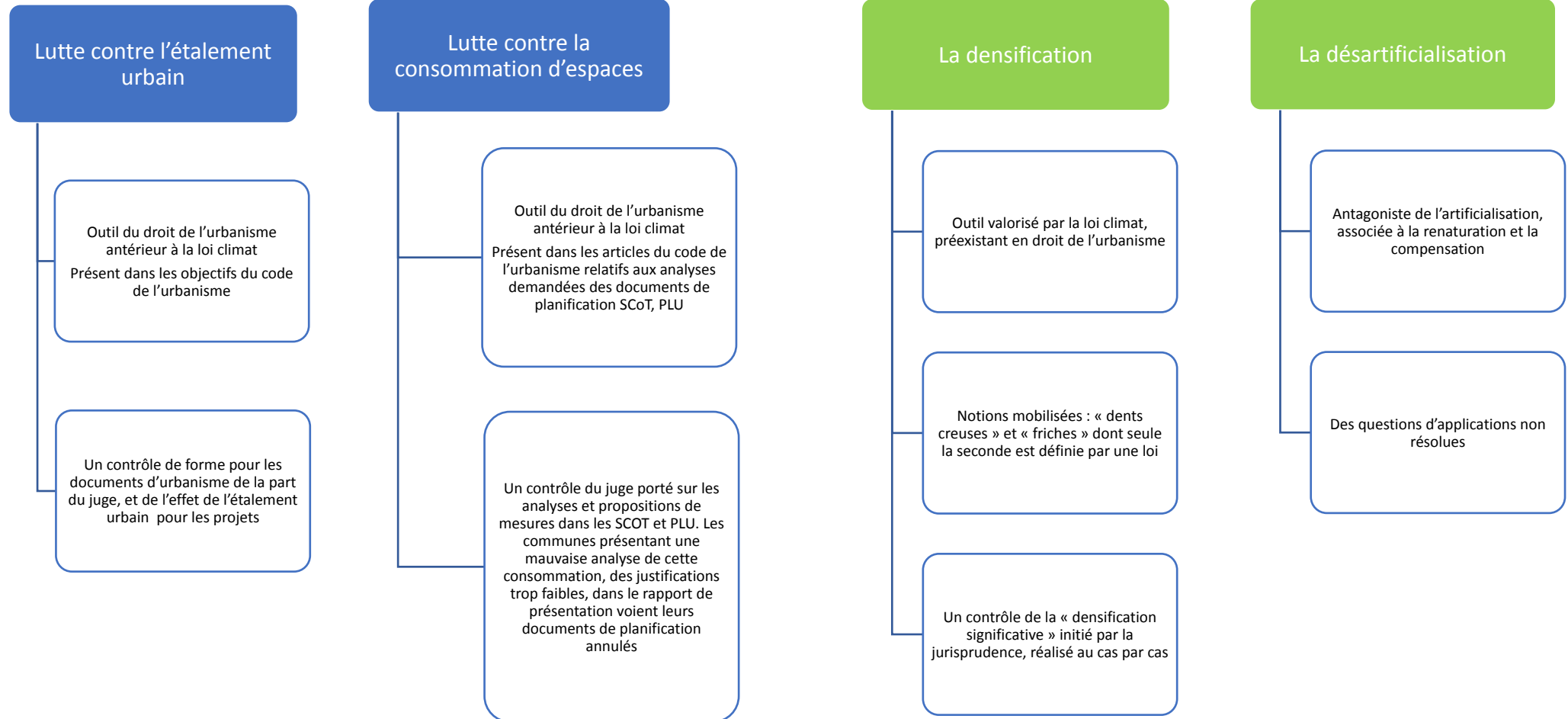
Approche écologique

Approche sociologique

Approche économique

Le ZAN apporte les notions de limitation et de réversibilité : un tournant pour l'aménagement des territoires ?

Approche juridique



Le ZAN apporte les notions de limitation et de réversibilité : un tournant pour l'aménagement des territoires ?

Approche juridique

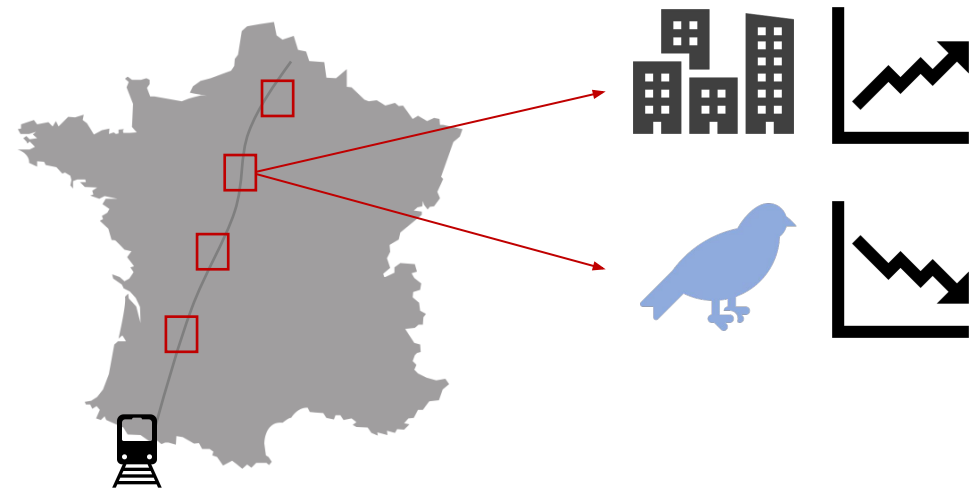
Approche écologique

Etat de l'art résilience et robustesse

Modélisation limitée

Approche sociologique

Approche économique



Le ZAN apporte les notions de limitation et de réversibilité : un tournant pour l'aménagement des territoires ?

Approche juridique

Approche écologique

Approche sociologique

Niveau central et régional (construction de la politique)

Niveau collectivité (mise en œuvre)

Approche économique

Le ZAN apporte les notions de limitation et de réversibilité : un tournant pour l'aménagement des territoires ?

Approche juridique

Approche écologique

Approche sociologique

Approche économique

Opportunité
des permis transférables

Acteurs	Taxation	Subvention	Permis transférables
Municipalités	Taxe sur l'ouverture d'espaces à l'urbanisation	Mécanismes de péréquation fiscale sur critères écologiques	Permis d'ouverture à l'urbanisation transférables
Aménageur, promoteur ou propriétaire	Taxes foncières ; Taxes liées à l'urbanisation ;	Paiements pour services environnementaux ; Déduction d'impôts sur la détention d'espaces forestiers, naturels ou agricoles	Droits de construire transférables
Propriétaire, gestionnaire, usager	Taxes ou réglementation liées à la compensation		Droits d'usage transférables

Contenu du rapport scientifique ZIZANIE

Partie 1/ Le ZAN, du principe à l'opérationnalisation de la loi

Partie 2 / La territorialisation des objectifs nationaux: une montée en puissance » des régions ?

Partie 3/ L'évaluation environnementale des projets au secours du ZAN

Partie 4/ Les enjeux économiques du rationnement de l'artificialisation

1. La trajectoire de progression... et de recul du ZAN

ZAN : réforme de la gouvernance territoriale

pilotage régional

baisse du pouvoir communal sur l'urbanisation

Ravive des tensions entre l'Etat, les régions et les collectivités

A partir de 2022 : coalition Sénat – bloc local jusqu'à la loi ZAN 2023

1. La trajectoire de progression... et de recul du ZAN

	Loi Climat et résilience 2021	Loi de facilitation du ZAN 2023
Objectif global et échéances	-50% consommation d'ENAF 2031 Atteinte du ZAN en 2050	-
Nomenclature	5 catégories artificielles 5 catégories non artificielles Taille de la maille (du polygone) à fixer par arrêté	Modification du statut des jardins
Calendrier documents d'urbanisme	- SRADDET août 2023 - SCOT août 2026 - PLU et PLUi août 2027	2024 2027 2028
Territorialisation	Adaptation de l'objectif de réduction au territoire	Garantie communale de 1ha : soustraits de l'enveloppe à territorialiser.
Prescriptivité de l'objectif	Fascicule des règles du SRADDET induisant un rapport de compatibilité avec les documents infra	L'inscription dans le fascicule des règles est facultative. La simple prise en compte (non prescriptive) est admise.

1. La trajectoire de progression... et de recul du ZAN

	Loi Climat et résilience 2021	Loi de facilitation du ZAN 2023
Objectif global et échéances	-50% consommation d'ENAF 2031 Atteinte du ZAN en 2050	-
Nomenclature	5 catégories artificielles 5 catégories non artificielles Taille de la maille (du polygone) à fixer par arrêté	Modification du statut des jardins

>> La renégociation du ZAN ne touche pas aux objectifs de lutte contre l'artificialisation mais conduit à un compromis sur la mise en œuvre qui affecte la portée de la politique

compatible avec les documents en compte (non prescriptive) est admise.
infra

2. La territorialisation des objectifs nationaux : une « montée en puissance » des Régions ?

Conseil régionaux en charge de la territorialisation

- > Territoire comme gage d'efficacité des politiques environnementales (spécificités territoriales, engagement des acteurs, etc.)
- > Remontée des responsabilités (régions, interco)

Changement de rôle des Conseils régionaux

- Rôle d'accompagnement et de guichet vis-à-vis des collectivités
- Manque de légitimité pour porter une politique prescriptive

2. La territorialisation des objectifs nationaux : une « montée en puissance » des Régions ?

Centrage des débats sur le « chiffre »

Crispation sur la répartition de l'enveloppe foncière

Report des discussion de de fond sur un modèle d'aménagement sobre, avenir des territoires ruraux en déprise, leviers politiques et économiques (vacance, densification, etc.)

« Fin » de la territorialisation avec la garantie communale (loi ZAN 2023)

3. Opportunité des permis transférables ?

De nombreuses réserves

Caractère hétérogène des qualités des sols

« altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques du sol » (code de l'urbanisme, article L.101-2-1)

> Calcul des surfaces artificialisées modulé par des coefficients d'indice de qualité pédologique.

Complexité du dispositif

Conclusion

Objectif du -50% d'artificialisation à l'horizon 2031 : progrès majeur

Mais modalité de mise en œuvre ? Nouvelle proposition de loi sénatoriale à venir

Ecueil des politiques de neutralité écologique : modalité du ZAN 2050 ?

ZIZANIE

Zones urbaines et Infrastructures face au ZAN : une Inflexion Ecologique ?

Fanny Guillet (CNRS) Coordination,
Pierre Chassé (MNHN),
Charles Claron (ENPC),
Harold Levrel (Université de Paris Saclay),
Marthe Lucas (Université d'Avignon),
Brian Padilla (Patrinat MNHN)
Avec la participation de Sarah Batelier, Salomé Gelot,
Lenna Girard, Vincent Jalabert



ITTEGOP

Colloque 2024 - Antibes